

uniterre



DECEMBRE 2024
N° 5 69^e ANNEE

WWW.UNITERRE.CH

LA PAYSANNERIE
veille!

BIOLOGIE DE SYNTHÈSE
et intelligence artificielle

DU DIESEL
à l'électrique

APPEL À DONS
Nous avons besoin de vous!

LE JOURNAL PAYSAN INDÉPENDANT

LA PLACE DE L'HUMAIN

EDITORIAL

JORDAN VOIRIN
MEMBRE DU COMITÉ D'UNITERRE

3 H du matin, je suis profondément endormi, à récupérer de mes longues journées, quand un son irritant me sort des bras de Morphée. C'est mon téléphone qui me prévient qu'un robot de traite est bloqué. Vivant à 30 minutes de l'installation, je m'habille et prends ma voiture pour me rendre à la ferme. Cinq minutes sur place, le temps de remettre le gobelet trayeur qui s'était sûrement pris un coup de pied et le robot repart. Heureusement, cette fois-ci, la panne était facile à résoudre et j'ai pu le faire moi-même. Mais il peut arriver qu'il faille appeler l'assistance du fabricant pour dépanner, ce qui prend bien plus de temps. Ces événements ne se produisent pas toutes les nuits, mais tout de même plusieurs fois par mois.

Cette anecdote de mon parcours de dépanneur pour introduire la thématique de ce numéro: la technologie et l'agriculture. Un mariage qui a permis de sortir une grande partie de la population de la précarité alimentaire et des disettes. Au cours des trois derniers siècles, les techniques agricoles n'ont cessé d'évoluer, pour nous éloigner du travail manuel et des pratiques d'assolement bisannuel. Les nouvelles rotations ainsi que les techniques de sélection, tant au niveau de l'élevage que des semences, ont permis d'accroître les rendements et d'utiliser plus intensivement les complémentarités écologiques entre l'agriculture et l'élevage. Cette révolution, suivie de près par la mécanisation, d'abord animale puis motorisée, a augmenté les surfaces cultivées et a ouvert la course à la productivité du travail agricole. Cela, avant d'être épaulée par la chimie pour donner naissance à l'agriculture industrielle d'aujourd'hui et à un accroissement de la production qui peut paraître infini.

Cette évolution a de graves conséquences, tant au niveau environnemental qu'au niveau humain. En effet, la mécanisation a conduit à la simplification du paysage, à la perte de matière organique et à l'érosion. L'excès d'engrais entraîne la pollution des eaux. La généralisation des produits phytosanitaires et des médicaments dans l'élevage engendre aussi des risques pour la santé humaine. L'ensemble des émissions de gaz à effet de serre lié à la mécanisation de l'agriculture joue un rôle important dans l'accélération du changement climatique...

Au niveau humain, les technologies ont modifié le rapport que les paysan-nés entretiennent avec leur environnement. Elles leur ont certes facilité de nombreuses tâches, mais la course à la productivité et la perte de sens induites par ces technologies, ainsi que la pression sur les prix, les poussent à bout, tant financièrement que psychologiquement. Malgré ses promesses, la numérisation de l'agriculture pourrait bien aggraver une aliénation de l'autonomie paysanne déjà palpable.

À nous, paysannes et paysans, de choisir entre des réveils surprises ou des réveils à l'aube. Entre toujours plus de temps derrière un ordinateur ou un retour auprès de nos bêtes. Entre toujours plus de machines guidées par GPS ou du temps dans nos champs. •



« L'ATELIER PAYSAN » LORS D'UN COURS DE SOUDURE

LA PAYSANNERIE

VEILLE !

ELINE MÜLLER

SECRÉTAIRE D'UNITERRE ET DE LA COMMISSION TECHNOLOGIES AGRICOLES

Téléphones intelligents, drones pulvérisateurs, machines connectées, robots de traite, tracteurs téléguidés par GPS, ressources génétiques informatisées, agriphoto-voltaïsme, plateformes de saisie de données... La technologisation et la numérisation de l'agriculture prennent, à l'image de ce qui se passe dans l'ensemble de la société, des formes et des applications extrêmement diverses et variées. Si n'importe quelle technique, de la simple houe à l'intelligence artificielle la plus informée, n'est sans doute ni bonne ni mauvaise en soi, s'interroger sur son utilisation demeure nécessaire.

Chez Uniterre nous avons donc constitué cette année un groupe de travail appelé technologies agricoles qui est composé de membres paysan-nes et d'allié-es universitaires. Le but de cette petite commission est de mieux suivre ces nouvelles technologies qui s'invitent, parfois de gré, parfois de force, sur les fermes, en Suisse comme ailleurs.

TANDIS QUE LES PROJETS DE PLATEFORMES plus ou moins étiatiques aux noms futuristes – de Digiflux (OFAG) à Barto (Identitas, Agridea, Fenaco...) et ADA (IP Suisse, BioSuisse), pour en arriver à Smartfarm, le nouveau système de cahier des champs proposé par IP Suisse – se suivent sans réellement convaincre. Les images qu'ils véhiculent, entrent dans nos imaginaires. Des champs immenses et rectilignes, d'un vert à faire péter tous les bilans d'azote, parsemés de vaches au pelage n'ayant jamais connu la moindre éclaboussure de bouse, des machines rutilantes dépourvues de roues, des salades qui poussent à la verticale et des petites icônes lumineuses à tout bout de champ de vision.

AVANT DE NOUS DEMANDER si c'est bien là l'agriculture que nous voulons, il s'agit de se pencher sur les risques et les opportunités que présentent ces différents outils. C'est ce que nous avons souhaité faire dans ce numéro du Paysan Indépendant. Plus de cinq ans après un numéro consacré à la digitalisation, paru en juillet 2019, nous proposons ici un petit tour d'horizon, bien loin d'être exhaustif, de problématiques plus ou moins nouvelles, avec des éclairages nuancés.

ALORS QU'UNE NOUVELLE INITIATIVE sur les OGM est lancée, et que le combat contre la bétonnisation des terres agricoles et leur voltaïsation (si on ose le néologisme), tout comme celui de la protection des données, mérite toute notre attention. Rappelons la lettre 2 de l'article 19 de l'UNDROP, ratifiée par la Suisse à l'ONU: "Les paysan-nes et les autres personnes travaillant dans les zones rurales ont le droit de perpétuer, de contrôler, de protéger et de développer leurs semences et leurs savoirs traditionnels."

C'EST AUSSI DANS CETTE OPTIQUE que nous soutenons activement le lancement de l'Atelier Paysan en Suisse, qui conceptualise, crée et répare des outils et des machines au service de l'agroécologie et dont les plans sont sous licence libre. •

POUR ALLER PLUS LOIN :

www.etcgroup.org/fr

Podcast « La charrue avant les boeufs »
épisode 11.1 Agriculture et numérique,
et épisode 11.2 agroécologie et numérique, 2023

Podcast « La série documentaire » Apprendre la terre,
former les agriculteurs de demain, 4 épisodes, 2024

DIGITALISATION DE L'AGRICULTURE : QUELLE AUTONOMIE ?

JÉRÉMIE FORNEY

PROFESSEUR D'ANTHROPOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

PROPOS RECUEILLIS PAR ELINE MÜLLER

SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Dans un article universitaire paru en 2022 et intitulé "Gouverner les agriculteurs par les données? Digitalisation, et autonomie dans la gouvernance agro-environnementale", Ludivine Epiney et Jérémie Forney explorait les liens entre bureaucratie et digitalisation, et la manière dont celles-ci remodelent la gouvernance. Nous avons eu l'occasion de poser quelques questions à M. Forney, professeur d'anthropologie à l'Université de Neuchâtel et fin connaisseur du marché laitier suisse.

En quoi la digitalisation concerne-t-elle le monde agricole, concrètement ?

La digitalisation est présente dans toute la société. Pour l'agriculture, l'idée que la digitalisation permet une simplification est très présente. Ce qui peut s'avérer correct si on s'arrête au facteur temps de paperasse: on pourrait dire que la saisie de données pourrait encore être simplifiée par des outils numériques. Mais derrière ces données se cache aussi la notion du contrôle qui, à mon sens, est un problème bien plus fondamental que le temps passé à remplir la paperasse. La logique de contrôle qui se cache derrière les outils bureaucratiques se retrouve dans les paiements directs mais aussi dans les assurances qualité ou les systèmes de certification et de labels. On a donc des systèmes d'hypercontrôle qui reposent sur les données collectées et que la digitalisation n'affaiblit pas, au contraire. Ce dont on s'est rendu compte c'est qu'il y a une valorisation encore plus grande de ces données (ou datas), tant en quantité qu'en qualité. Donc à mon avis, si la digitalisation peut régler un problème secondaire (celui de la paperasse), elle risque de creuser un défi de fond, et de taille, celui de l'autonomie des agriculteur-trices.

Les paysannes et paysans ont-ils moyen de garder le contrôle de leurs données ?

Si l'idée de plateformes comme Barto ou Smartfarm est en effet de faciliter la collecte et la transmission de données, elles fonctionnent comme tous les services numériques: l'utilisateur-rice autorise ou non que ses informations partent chez des partenaires commerciaux extérieurs, par exemple. Il y a toujours la petite case à cocher. Par ailleurs, en Europe et en Suisse, on a quand même de meilleures protections qu'ailleurs. Mais l'idée reste la même: que les données puissent être mobiles, partagées, avec autorisation. En Suisse, la Confédération avait un projet qui visait d'emblée de les mettre à la disposition – de manière contrôlée – d'acteurs privés. Les croisements entre certains besoins du secteur privé et des institutions publiques sont déjà là: dans le système de contrôle, et c'est très clair dans le cas de la certification.

Dans un article intitulé "L'agriculture de précision: Légitimation environnementale, marchandisation de l'information et coordination industrielle" paru l'année passée, les auteurs, états-uniens, ont interrogé le rôle de la recherche, maintenant majoritairement financée par le secteur privé, mais aussi par des services de conseils et de vulgarisation. Qu'en est-il en Suisse ?

Dans les milieux du high-tech et des datas, on est plus sûr de l'innovation de pointe, on se rapproche du milieu de la start-up, certes soutenu par des fonds publics. Le but derrière est de lancer des jeunes entreprises actives dans l'innovation, avec des partenariats publics-privés. Ça n'est pas Agroscope qui va développer des robots, mais ils ont des équipes qui travaillent sur leur utilisation, par exemple. Ce que nous remarquons aussi, avec mes collègues qui suivent ces questions, c'est qu'il y a beaucoup de bruit qui est fait autour de ce qui est appelé l'agriculture 4.0, comme si c'était la grande révolution. Alors que quand on parle avec ces start-ups, on se rend compte qu'on en est qu'au stade du prototype et de la promesse. Sur le terrain, on est assez loin d'une révolution à ce stade.

Depuis quelques années on assiste à une percée de l'automatisation avec notamment les exemples des robots pousse-fourrage ou des robots de traite, largement encouragés par l'État. Y a-t-il des liens entre cette tendance à l'automatisation et celle de la digitalisation ?

Pour l'instant la grosse robotisation reste marginale, on trouve des tracteurs guidés par GPS et, en effet, quelques types de robots, mais il s'agit rarement de concepts de gestion numérique complets. Statistiquement, le robot de traite est le système le plus diffusé en Suisse. On parle surtout des questions de flexibilité et de simplification du travail. Les données qui sont prélevées, ou plutôt produites par ce biais, sont peu utilisées. Après, même si ça peut constituer une inquiétude, on n'est pas vraiment dans une logique de transmission automatisée des informations, dans laquelle le moindre fait et geste de l'agriculteur-rice serait surveillé par ses partenaires commerciaux, et impacterait directement son revenu. Aujourd'hui, on se trouve plutôt dans une logique de valoriser les données pour développer des outils ou pour faciliter le travail de certification.

Qu'en est-il des acteurs et potentiels partenaires? Deviennent-ils de plus en plus nombreux? Et quels rôles les contrôleurs vont-ils prendre ?

On assiste à une reconfiguration des acteurs impliqués. Il y a aussi de nombreux acteurs qui se disent qu'ils ne doivent pas rater le coche de la digitalisation et qui s'y mettent juste pour "rester dans la course". Des entreprises de drones, par exemple, commencent à avoir un rôle à jouer. En termes de risques liés à la digitalisation, ce à quoi on pourrait assister c'est au court-circuitage de certains acteurs. Typiquement un canton, une administration pourrait perdre son rôle d'intermédiaire et de "traducteur" local. Avec toute cette information numérisée, toutes ces données qui circulent font qu'il y a moins de trous dans la raquette. Les services cantonaux nous l'ont dit lors de cette enquête: plus c'est digitalisé, plus tu dois remplir toutes les cases et moins il y a de place pour la réalité du terrain et l'évaluation de la situation spécifique. Les aspects humains des contrôles, où une certaine compréhension et adaptabilité prévalent, sont remplacés par des exigences d'être plus exhaustif et systématique. Ce qui risque de rendre le modèle plus froid, et aussi parfois absurde. •

À QUI APPARTIENT LE TRACTEUR ?

KATRIN MEYER, COORDINATRICE DU "RUNDER TISCH REPARATUR", ALLEMAGNE
PREMIÈRE PUBLICATION 2019: "UNABHÄNGIGE BAUERNSTIMME DE"¹

Ce texte, publié par la "Unabhängige Bauernstimme", nous a été mis à disposition par Katrin Meyer. Il s'inscrit dans le contexte de l'introduction du droit à la réparation en Allemagne et met en lumière le peu d'impact des mesures prises au niveau fédéral en comparaison du succès des petites initiatives régionales.

SANS TRACTEUR, RIEN OU PRESQUE NE FONCTIONNE SUR UN DOMAINE AGRICOLE. Mais alors, que se passe-t-il s'il tombe en panne? Contrairement à l'époque, le tracteur est aujourd'hui composé d'un système informatique complexe dont le fonctionnement repose sur des logiciels intégrés. Toutes les fonctions du tracteur moderne passent par l'ordinateur. Les machines sont certes devenues plus efficaces, mais aussi plus difficiles à réparer. C'est pourquoi un mouvement a vu le jour ces dernières années aux États-Unis, qui s'engage pour que les agriculteurs puissent réparer eux-mêmes leurs propres appareils et machines. Car la frustration des fermiers américains est grande: si des tracteurs, des pulvérisateurs ou des moissonneuses-batteuses high-tech tombent en panne, ils sont coincés. Pour trouver et réparer un problème, même mineur, comme un capteur défectueux, ils doivent accéder au logiciel.

MAIS POUR CELA, ILS ONT BESOIN DE L'ACCORD DU CONSTRUCTEUR. Ils ne peuvent pas simplement brancher leur propre ordinateur pour trouver et réparer la panne. De leur côté, les fabricants insistent sur le fait que lorsque leurs clients achètent une machine, ils n'acquiescent que le véhicule en lui-même, mais n'ont aucun droit sur le logiciel. Les agriculteurs n'ont ainsi pas accès aux logiciels de diagnostic des défauts.

AU LIEU DE CELA, les agriculteurs doivent amener la machine dans un garage sous licence du fabricant ou faire venir un technicien d'un tel garage. Et dans le cas où le défaut est identifié au préalable par l'agriculteur, souvent ils ne peuvent pas effectuer la réparation par eux-mêmes en utilisant leurs pièces de rechange, car non-compatibles avec le

logiciel de leur machine. Une activation via le logiciel serait possible - mais seulement avec l'accord du fabricant.

MÉCONTENT.E.S DE CETTE ÉVOLUTION, QUI LEUR FAIT PERDRE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ÉLEVÉES et un temps précieux, des agriculteurs se sont associés à des activistes de la réparation et à des élus de différents États américains pour déposer des projets de loi visant à mettre fin à cette dépendance vis-à-vis des fabricants. Ces lois dites de "réparation juste" impliquent le droit pour un propriétaire ou une propriétaire de réparer lui-même son véhicule ou son équipement agricole ou de le faire réparer dans un garage de son choix. Le fait que ces projets de loi aient été fortement critiqués et combattus non seulement par les associations de fabricants de machines agricoles, mais aussi par des géants de la technologie comme Microsoft et Apple, montre l'ampleur de cette affaire: le manque d'accès aux logiciels et aux outils de diagnostic n'est pas seulement un problème pour les agriculteurs et les agricultrices, mais constitue fondamentalement un obstacle à la réparation de l'électronique. L'absence d'outils de diagnostic et les logiciels protégés représentent également un problème pour la réparation des smartphones et des ordinateurs.

C'EST AINSI QUE DE PLUS EN PLUS DE PERSONNES dans le monde et notamment en Allemagne réclament un droit universel à la réparation. La Table ronde sur la réparation, un réseau d'artisans, d'initiatives de réparation, d'associations environnementales, d'organisations de consommateurs et d'institutions scientifiques, s'est fixé pour objectif de renforcer la réparation en Allemagne. Ses membres s'engagent non seulement pour le libre accès aux logiciels, mais aussi pour la mise à disposition de pièces détachées à des prix raisonnables, une TVA réduite sur les services de réparation et une conception des produits favorisant leur réparation.

AVEC LA CAMPAGNE EUROPÉENNE "RIGHT TO REPAIR EUROPE", elle demande en outre, en collaboration avec des organisations partenaires européennes, aux décideurs au niveau de l'UE

de prendre enfin les mesures nécessaires pour que nos produits puissent être mieux réparés. Car de meilleures conditions de réparation et davantage de réparations ménagent non seulement le porte-monnaie des consommateurs, mais favorisent également l'économie locale et préservent les ressources.

NOUS SOMMES INTÉRESSÉS PAR LA SITUATION EN SUISSE. De tels exemples existent-ils aussi chez nous? Si vous avez déjà vécu une des situations décrites ci-dessus et que vous n'avez pas pu effectuer des réparations parce que l'accès au logiciel vous a été refusé, n'hésitez pas à nous contacter. •

Contact: Eline Müller, e.muller@uniterre.ch

¹ Journal de nos collègues du syndicat allemand AbL, membres de La Via Campesina (ECVC)

PLUS D'INFORMATIONS:

www.abl-ev.de/start
www.repair-cafe.ch/fr/

www.repair-cafe.ch/fr/reparer/reparer-3/

AUX ÉTATS-UNIS, LE CAS JOHN DEERE, MARQUE SPÉCIALISÉE DANS LA FABRICATION DE MATÉRIEL AGRICOLE ET FORESTIER

JÉRÉMIE FORNEY, ELINE MÜLLER

Avec l'agriculture dite intelligente, ou de précision, l'agriculteur-rice bénéficie des services d'immenses bases de données qui permettent aux machines de s'adapter au type de sol, de production, de météo, etc.. Il ne s'agit plus uniquement d'aide à la décision, mais même de remplacement de la décision, et de manière beaucoup plus fine. Par exemple plutôt que d'estimer le nombre d'unités d'azote pour une parcelle entière, comme le ferait l'agriculteur, la machine va le faire au m² près.

La décision va être prise par des algorithmes, en fonction de données que des centaines d'agriculteurs auront fournies parce qu'ils utilisent les mêmes machines. Le problème est que la boîte noire de la machine et l'ensemble des données sont la propriété de l'entreprise de machines, à l'image de John Deere.

Ces données, c'est de l'argent. Ils peuvent les travailler pour vendre du conseil et du service de plus en plus pointu et de nouveaux outils. La perte d'autonomie est la même au niveau du matériel. Tu ne peux plus bricoler ta machine toi-même, tu deviens complètement captif de ces grosses marques privées. Non seulement parce que tu n'en as sans doute plus les compétences, mais aussi parce que c'est dans ton contrat. Un autre problème tient au fait que, aux États-Unis, John Deere est vraiment un acteur très dominant, alors qu'en Suisse on a encore une pluralité d'acteurs.

Que cela soit au niveau de la mécanique ou de la semence, on n'a pas encore les problèmes de monopoles qu'on peut avoir outre-Atlantique. •



DU DIESEL À L'ÉLECTRIQUE

SIMON VÖGELI, PAYSAN DANS L'OBERLAND BERNOIS

PROPOS RECUEILLIS PAR KAREL ZIEHLI
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

On le sait, l'agriculture est fortement dépendante du pétrole. Grosses machines, tracteurs et même séchoirs à foin, la benzine est omniprésente dans le quotidien des agriculteur·rices. Les choses tendent toutefois à bouger, car, avec le dérèglement climatique, cette dépendance n'est pas soutenable. C'est pour cette raison que Simon Vögeli, paysan dans la région de Thoune, a décidé de chercher des solutions. En 2018, quelques années après avoir repris le domaine Stauffenbühl de 14 hectares avec sa femme Lena pour en faire une ferme bio de vaches mères, ils décident d'installer des panneaux solaires avec l'aide de la coopérative "Energiewendegenossenschaft". Cette dernière propose de poser soi-même les panneaux, avec l'aide d'un·e professionnel·le. Ils se rendent alors vite compte que la production d'électricité dépasse la consommation du ménage et de la ferme. Afin d'utiliser cette énergie excédentaire, Simon décide, aidé par son beau-frère, de transformer son Bobcat diesel, en modèle électrique. Il déboursa au total CHF 5'000.- pour la transformation et passera quelques fins de soirées à bricoler sur cette machine qu'il utilise principalement pour transporter du fumier et de la paille.

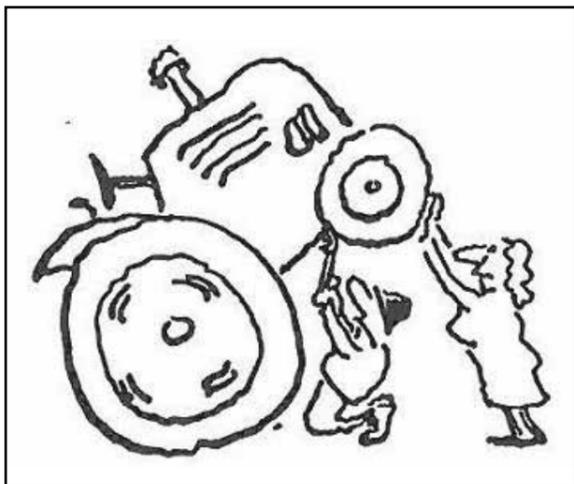
"C'était vraiment amusant!", s'exclame-il. Il se décide pour une version avec un enrouleur de câble, à l'image d'un aspirateur, plutôt qu'avec batterie, car l'empreinte environnementale aurait été trop grande. Un raisonnement qu'il n'a pas pu appliquer à la motofaucheuse qu'il a confié à une jeune start-up grisonne pour la transformer en modèle électrique, qui fonctionne avec une petite batterie. Là, la question de la mobilité ne permettait logiquement pas un système à câble. Mais pour Simon, ce qui est encore plus important que l'électrification de ses machines, c'est bien plus le choix des techniques utilisées. Une faucheuse rotative tirée par un tracteur consomme un niveau d'énergie bien supérieur à celui d'une motofaucheuse, et c'est, selon lui, par là qu'il faudrait commencer pour se diriger vers une agriculture moins gourmande en énergie. Et quant à son tracteur fonctionnant au diesel, il ne l'utilise que pour les tâches indispensables. •

LIENS:

Bobcat: www.xn--stauffenbuhl-1hb.ch/e-bobcat-umbau/

„Simon Vögeli: Ich will kein Erdöl verbrennen“

www.youtube.com/watch?v=LpjM1x1nGm4



UNE DÉPENDANCE CROISSANTE

JACQUES GRAF

ENTREPRISE DE MÉCANIQUE AGRICOLE À BERNEX, GENÈVE

PROPOS RECUEILLIS PAR RUDI BERLI

MARÂCHER ET SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Quel est ton parcours professionnel ?

Issu d'une famille paysanne, j'ai grandi avec la mécanique agricole. Après 17 ans chez un employeur, je me suis mis à mon compte en 1995 et j'étais entreprise formatrice. Le métier comprend la mécanique, de la construction, de la forge, de l'hydraulique et de l'électronique. Il y a des apprentis qui sont attirés par le métier, mais il y a un problème de niveau. Par ailleurs, le nombre d'ateliers pour la formation diminue.

On voit dans l'agriculture une évolution qui va vers la concentration et une intégration de toute la chaîne, la mécanique en fait-elle partie ?

Beaucoup d'ateliers sont repris par GVS et la FENACO. FENACO doit être le plus gros propriétaire d'ateliers mécaniques. Ainsi ils tiennent toute la filière du début à la fin. FENACO c'est l'importateur suisse pour les produits CLAAS, une très grosse entreprise au niveau mondial. Pour contrôler les importations directes, ce consortium a racheté les intermédiaires en zone frontalière et jusqu'au centre de la France. Pour les petits ateliers, c'est difficile de suivre la technologie. Il faut pouvoir disposer de programmes informatiques à jour pour résoudre les gros problèmes techniques.

Quelle est l'évolution de la construction de machines en Suisse ?

Au niveau des constructeurs qui fabriquent encore en Suisse il y a Rapid réputée dans les monoaxes et le groupe industriel Aebi-Schmidt et Bühler. Ils sont spécialisés dans la mécanisation agricole de montagne. Avant, on avait 7 ou 8 constructeurs de charrues, dont Althaus. La construction de machines agricoles courantes pour le travail du sol, charrues, déchaumeurs sans électronique embarquée a été délocalisée à l'Est, en Tchéquie, en Pologne. Tout ce qui est avec de la technologie embarquée c'est la France, l'Allemagne et l'Autriche.

Quelle est la place de l'électronique ?

Elle est indispensable, mais la dépendance croissante pose un énorme problème de sécurité. Maintenant, toutes les machines de récolte sont équipées pour le débit instantané de récolte. Ce qui veut dire que n'importe qui sait utiliser un ordinateur peut savoir ce qu'on récolte. Cette collecte de données n'est pas désintéressée.

Comment les changements dans l'agriculture se répercutent dans les ateliers artisanaux locaux ?

La taille des machines augmente avec la diminution du nombre de fermes et l'augmentation des surfaces. Ça change le métier, il faut se spécialiser. Moi, je travaille dans le viticole qui arrive à valoriser et à investir encore relativement bien, selon les années, contrairement aux domaines agricoles. Pour les structures moyennes, il devient impossible de remplacer par exemple ton aligneuse trembleuse Bucher T22, une machine simple, merveilleuse. C'est un problème structurel auquel s'ajoute la dimension économique du prix qui subit des spéculations et qui décolle avec les mises aux normes de dépollution et de passage à l'électrique par rapport à la valeur de la production. Le développement d'un engin 100% électrique techniquement au point, par exemple au niveau de la transmission, permettra d'avoir des meilleurs rendements.

Est-ce qu'il y a un lien entre savoir-faire mécanique et politique économique ?

En Suisse, au niveau des tracteurs, on trouvait Hürlimann, Vevey et Bühler. Le marché était protégé. C'est cette protection qui a favorisé le développement d'une excellence mécanique et d'un savoir-faire. La protection assurait un débouché qui a permis de financer le développement de belles machines. La boîte de vitesses à commande électrique, c'est Vevey qui l'a fait.

Maintenant, on a ça sur les tracteurs actuels. Les machines étaient très solides avec une longue durée de vie, ce qui donne un très bon coefficient d'efficacité énergétique même pour des machines thermiques. À mon avis, leur bilan énergétique est loin devant une batterie lithium-ion et sa chaîne d'extraction.

La protection douanière dépend des décisions politiques qui sont prises. Nous subissons déjà le nivellement par le bas par des importations à bas prix, comme l'illustre de manière symptomatique l'exemple des tondeuses de fabrication chinoise vendues par FENACO. On les trouve dans les Landi au prix de 250 frs. À la sortie de conteneur, ces machines doivent valoir dans les 50 frs. Comble d'un monde qui marche sur la tête, ces machines ne sont jamais réparées mais échangées contre des machines neuves. •

UN PREMIER PESTICIDE À ARN AUTORISÉ AUX ÉTATS-UNIS

EXTRAITS D'UN ARTICLE PARU DÉBUT 2024 SUR LE SITE DE L'ALLIANCE SUISSE POUR UNE AGRICULTURE SANS GÉNIE GÉNÉTIQUE

L'ANNÉE PASSÉE, L'AGENCE AMÉRICAINE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (EPA) a pour la première fois autorisé un pesticide dont la substance active est constituée d'ARN double brin (ARNdb). Ce produit, du nom de Calantha, est développé par la société GreenLight Biosciences et sert à lutter contre le doryphore. Il repose, avec l'ARNdb, non seulement sur une nouvelle substance active, mais aussi sur un mécanisme inédit pour les pesticides nommé interférence ARN (ARNi).

AVEC L'AUTORISATION DU CALANTHA - LIMITÉE POUR L'INSTANT À TROIS ANS - les agriculteur-rices américain-es peuvent désormais pulvériser de l'ARNdb dans les champs. Pour GreenLight Bioscience, ce lancement de la technique ARNi pour les pesticides marque un "saut quantique pour les agriculteur-rices, notre système alimentaire, la sécurité alimentaire et les gens". L'évaluation est différente dans la majorité des 31'267 commentaires soumis à l'EPA pendant la consultation publique. Seuls 17 de ces commentaires sont favorables à l'autorisation. Les 31'250 commentaires restants, demandaient à l'EPA de ne pas autoriser le Calantha ou au moins de reporter l'autorisation jusqu'à ce que davantage d'informations soient disponibles sur sa substance active.

L'UNE DES ASSOCIATIONS QUI S'EST PRONONCÉE CONTRE L'AUTORISATION DU CALANTHA lors de l'audition publique est le Centre for Food Safety (CFS). De son point de vue, les données présentées par Greenlight Biosciences ne permettent pas d'exclure que le Calantha tue involontairement d'autres coléoptères que le doryphore, y compris des espèces protégées. Des effets secondaires sur les insectes utiles comme l'acarien prédateur *Typhlodromus pyri* ou la guêpe parasite *Aphidius rhopalosiphii* seraient également à craindre. En outre, le CFS critique le fait que GreenLight Biosciences n'ait étudié les effets possibles sur les abeilles mellifères qu'avec la substance active seule et n'ait pas utilisé pour cela le Calantha, dont l'action est peut-être plus puissante et dans lequel la substance active est présente dans une formulation.

FRIENDS OF THE EARTH (FOE) S'EST ÉGALEMENT PRONONCÉ CONTRE L'AUTORISATION. Dans son commentaire sur la décision de l'EPA, l'organisation de protection de l'environnement remet notamment en question l'utilité à long terme du Calantha. La raison en est le patrimoine génétique du doryphore, qui pourrait le rendre rapidement résistant au Calantha. FOE renvoie à ce sujet à une étude de 2021 sur une substance active d'ARNdb similaire, dans laquelle les doryphores sont devenus onze mille fois plus résistants à l'ARNdb après neuf cycles de sélection. En outre, FOE critique la rapidité de l'EPA, et craint que l'agence ne crée un précédent pour l'autorisation d'autres pesticides contenant de l'ARNdb.

IL EST ÉVIDENT QUE D'AUTRES PRODUITS DE CE TYPE VERRONT LE JOUR. En effet, de nombreuses autres start-up travaillent sur des pesticides à ARNdb, et les grands groupes agricoles s'en mêlent. Le géant bâlois Syngenta a aussi dans son pipeline un produit à base d'ARNdb contre le doryphore. Ce qui rend l'ARNdb si intéressant pour les entreprises, c'est sa duplicité - d'un côté, la molécule est d'origine naturelle et en fait non toxique, de l'autre, elle peut être transformée en une substance mortelle. GreenLight Biosciences cherche également à obtenir une autorisation pour le Calantha dans l'Union Européenne. Des associations professionnelles telles que CropLife y font déjà du lobbying pour que la procédure d'autorisation soit assouplie pour les nouveaux produits. Actuellement, les substances actives ARNdb sont encore soumises dans l'UE aux mêmes règles strictes que les substances chimiques de synthèse. CropLife souhaite que la Commission européenne adopte un nouveau guide pour les pesticides ARNdb.

EN SUISSE, la réglementation des nouveaux pesticides nécessite encore de clarifier si l'ARNdb est légalement une substance ou un micro-organisme. Affaire à suivre, donc. •

L'INITIATIVE POUR LA PROTECTION DES ALIMENTS EN SUISSE

MAURUS GERBER
PRÉSIDENT D'UNITERRE

Le moratoire de 2005 qui interdit l'utilisation de plantes et animaux génétiquement modifiés expire fin 2025, mais sera probablement prolongé jusqu'à fin 2027. D'ici là, il faudra donc une nouvelle réglementation en la matière.

CES DERNIÈRES ANNÉES, DE NOUVELLES TECHNIQUES du génie génétique ont vu le jour. Celles-ci n'introduisent plus de gènes d'organismes étrangers dans le génome (p. ex ciseaux génétiques, CRISPR/Cas9). Les multinationales du génie génétique profitent de cette subtilité et mettent tout en œuvre pour que ces nouvelles technologies puissent être exemptes de la réglementation stricte des organismes génétiquement modifiés (OGM). Indépendamment de la question de savoir si des gènes étrangers sont intégrés ou non dans un organisme, les risques pour l'homme et l'environnement persistent. Le nombre croissant d'études sur les effets non-désirés du génie génétique démontre clairement que ces nouvelles technologies ne sont pas si sûres que ça. Lors de l'apparition des premiers OGM, on nous promettait que cette technologie diminuerait massivement le besoin en produits phytosanitaires. Mais c'est bien le contraire qui s'est produit. Depuis, l'application de phytos sur le plan mondial a carrément explosé.

DES PATENTES ET DES LICENCES EMPÊCHENT LES FERMES de produire leurs propres semences. Aussi, il est important qu'à l'avenir, la sélection sans OGM soit protégée et non pas soumise à des patentes. En grande partie, les consommatrices et consommateurs continuent à refuser les OGM, tandis que la grande distribution ainsi que l'USP sont plutôt favorables aux nouvelles techniques du génie génétique. L'USP en espère des progrès plus rapides pour mieux affronter les défis du futur. Mais pour atteindre des buts impliquant plusieurs ou même une multitude de gènes (p.ex. résistance à la sécheresse), il faut - là aussi - beaucoup de patience, de temps et d'espoir jusqu'à l'obtention d'un résultat valable.

L'INITIATIVE POUR DES ALIMENTS SANS OGM

Cette initiative est issue du contexte décrit ci-dessus.

- Elle veut garantir le libre choix des consommatrices et consommateurs par l'obligation de déclarer tout OGM et des produits qui en sont issus.
- Une évaluation stricte des risques de tout OGM est exigée, afin de protéger l'humain, l'animal et l'environnement.
- Conformément au principe de précaution, l'agriculture sans OGM doit rester possible et être protégée.
- Les frais d'une éventuelle coexistence seront mis à charge des protagonistes d'OGM, de même que toute responsabilité en cas de dommages.
- La Confédération doit activement soutenir la recherche, la sélection et la production sans OGM, et la sélection sans OGM ne doit pas être entravée (par des patentes p. ex.)

L'initiative ne veut donc pas interdire les OGM. (Ceci est un choix stratégique après de longues discussions!) Mais des règles strictes doivent permettre et garantir une agriculture sans OGM ainsi que le libre choix des consommatrices et consommateurs.

RÉACTION DE LA POLITIQUE. Le 4 septembre 2024, le lendemain du lancement de l'initiative donc, le Conseil fédéral annonce pour décembre 2024 la consultation d'une loi spéciale sur les nouvelles techniques du génie génétique. Bien évidemment, le conseiller fédéral Albert Rösti sert le lobby de l'agrochimie et veut à tout prix ouvrir la porte aux nouvelles techniques du génie génétique. •

Uniterre soutient l'initiative pour des aliments sans OGM et met tout en œuvre pour qu'elle aboutisse au plus vite. C'est pour cela qu'une feuille de signature est encartée dans ce journal. Merci de signer l'initiative et de la faire signer par votre entourage.
Attention: Pour chaque commune, il faut une feuille à part.

LES NOUVEAUX OGM

LES NBT "NEW BREEDING TECHNIQUES" SONT UN ENSEMBLE DE NOUVELLES BIOTECHNOLOGIES APPARUES DANS LES ANNÉES 2000.

ELLES PERMETTENT D'ACTIVER OU D'INACTIVER UNE PARTIE DU GÉNOME, D'INSÉRER UN FRAGMENT D'ADN OU ENCORE D'IMPOSER UN CARACTÈRE GÉNÉTIQUE À L'ENSEMBLE DE LA DESCENDANCE DE L'ORGANISME MODIFIÉ.

IL EXISTE PLUSIEURS TECHNIQUES AUX NOMS PLUS OU MOINS SYMPAS!

NUCLÉASE À DOIGT DE ZINC, MUTAGÈNESE DIRIGÉE PAR OLIGONUCLÉOTIDES, AGROWFILTRATION, CRISPR-CAS9, MODULATION DE L'EXPRESSION DES GÈNES PAR RDM, MÉGANUCLÉASE...

COMME AVEC LA TRANSGÉNÈSE CES ORGANISMES SONT DÉVELOPPÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'AGRO-INDUSTRIE.

CES MANIPULATIONS SONT PRÉSENTÉES COMME ÉTANT TELLEMENT PRÉCISES QU'IL SERAIT IMPOSSIBLE DE DÉTECTER L'INTERVENTION HUMAINE.

CRISPR-CAS9 PERMET, PAR EXEMPLE, DE LOCALISER ET SECTIONNER UNE SÉQUENCE GÉNÉTIQUE AFIN DE LA SUPPRIMER OU DE LA MODIFIER

IL S'AGIT POURTANT DE MODIFICATIONS DIRIGÉES, CHOISIES ET EFFECTUÉES DE FAÇON NON NATURELLE.

CE SONT BIEN DES OGM!

ET COMME POUR TOUT OGM, LES MODIFICATIONS NON INTENTIONNELLES CAUSÉES PAR L'INTERVENTION HUMAINE AU NIVEAU DES GÈNES SONT TRÈS NOMBREUSES.

ON NE SAIT PAS QUEL EFFET POURRAIT AVOIR UNE PLANTE AINSI CRÉÉE EN LABORATOIRE SUR L'ENVIRONNEMENT OU SUR NOTRE SANTÉ!

POUR CELLES ET CEUX dont le cerveau fait des acrobaties pour comprendre le jeu du génie génétique, nous recommandons vivement la lecture de la bande dessinée:

"HISTOIRES DES SEMENCES, RÉSISTANCES À LA PRIVATISATION DU VIVANT"

PRODUITE PAR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE ET LE RÉSEAU DE SEMENCES PAYSANNES (FR).

EN VOICI UN EXTRAIT:

PLUS D'INFORMATIONS:

www.stopOGM.ch

www.protection-des-aliments.ch

www.eurovia.org/fr/groupe-de-travail/semences-et-organismes-genetiquement-modifies-ogm

BIOLOGIE DE SYNTHÈSE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

GUY KASTLER, COORDINATION EUROPÉENNE VIA CAMPESINA

ELINE MÜLLER, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Cet article est tiré d'une présentation de Guy Kastler, paysan en France, membre de la Confédération Paysanne et de La Via Campesina. Depuis 2007, Guy est observateur au titre des parties prenantes de la société civile lors des réunions du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) et de son groupe de travail sur le système multilatéral de partage des avantages ainsi que lors de différentes réunions de la Convention sur la biodiversité biologique (CBD). Il se penche ici sur la manière dont l'industrie allie la biologie de synthèse à l'intelligence artificielle (IA) pour contourner la CBD, les Protocoles de Cartagena et de Nagoya, et le TIRPAA.

LA BIOLOGIE DE SYNTHÈSE¹ ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE offrent aujourd'hui à l'industrie des semences de nouvelles opportunités pour inverser les objectifs affichés du droit international à son seul profit et au détriment des droits des agriculteur-rices, de la biodiversité, de l'environnement et de la santé. Rappelons que l'IA ne dispose d'aucune intelligence, mais ne fait que décupler les capacités de calcul sur la base des données que nous lui fournissons. La biologie de synthèse s'appuie sur une large utilisation des ressources génétiques informatisées (DSI par la suite, pour digital sequence information), renforcée par l'intelligence artificielle.

«La biologie de synthèse et l'intelligence artificielle s'allient pour contourner les droits des paysan-nes sur les semences.»

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LES DSI ne bénéficient à ce jour d'aucune définition juridique convenue. Cela permet à l'industrie de choisir des définitions différentes suivant les diverses enceintes du droit international où elle exerce son lobbying. Les pays du Nord global qui soutiennent l'industrie prétendent ainsi que les DSI ne sont pas des ressources biologiques soumises aux obligations de la CBD et du TIRPAA. En revanche, ils soutiennent l'inverse dans les centres de compétence sur la propriété intellectuelle qui, eux, considèrent que la portée des brevets portant sur des DSI et les caractères associés à ces informations s'étend à toutes les ressources biologiques qui les contiennent et expriment leur fonction.

CES MÊMES ACTEURS EXERCENT DANS LE MÊME TEMPS d'énormes pressions pour que les "nouvelles techniques génomiques", une nouvelle dénomination proposée par la Commission européenne pour les nouveaux OGM qui n'a pas été reconnue internationalement, soient exclues des biotechnologies modernes soumises aux requis du Protocole de Cartagena.

LES DOCUMENTS DE LA CBD RECONNAISSENT qu'il est impossible, sauf quelques rares exceptions, d'établir le lien entre les DSI désormais en accès libre sur internet et les ressources biologiques au sein desquelles elles ont été identifiées. Cette impossibilité résulte d'abord de l'absence de traçabilité entre ces DSI et les ressources initiales au sein desquelles elles ont été identifiées, mais aussi du fait qu'une même séquence génétique peut se retrouver dans plusieurs ressources biologiques.

FACE À LA MENACE DE L'ACCÈS LIBRE AUX DSI, il s'agit de continuer à faire ce que nous avons toujours fait: sélectionner, utiliser et échanger nos propres semences selon nos propres règles et non celles des multinationales et des États. Nous devons aussi de toute urgence obtenir l'interdiction de tout droit de propriété intellectuelle portant sur des organismes, leurs parties ou leurs composantes. Ce combat contre la marchandisation du vivant à travers les brevets doit être mené à la fois au niveau global et dans les lois nationales.

¹ La CBD utilise la dénomination "biologie de synthèse" pour désigner les biotechnologies modernes, telles que définies par l'article 3 du Protocole de Cartagena. •

L'AGRIVOLTAÏSME FAIT DE L'OMBRE À LA PAYSANNERIE

FLAVIAN PICHONNAT, MEMBRE DE LA RÉDACTION DE MOINS!

En Suisse, l'agrivoltaïsme, qui consiste à coupler la production d'électricité à la production alimentaire, se voit porté aux nues par les technocrates, au nom d'une illusoire transition énergétique. Cependant, imposer des panneaux solaires photovoltaïques sur des terres cultivables constitue une énième expropriation de la paysannerie. Manger ou produire de l'électricité, il faut choisir.

LE 28 JUIN 2023, LA RTS TITRAIT «L'AGRIVOLTAÏQUE SÉDUIT DE PLUS EN PLUS DE PRODUCTEURS ET MARAÎCHERS SUISSES». L'article célébrait la première grande installation agrivoltaïque suisse, dans le canton de Lucerne, sur la ferme bioschmid sàrl. Ce projet pilote comprend des panneaux photovoltaïques sur 2600 m² au-dessus d'une culture de framboises. « Les panneaux solaires sont installés, selon l'article, de façon à laisser passer suffisamment de lumière pour permettre la croissance des plantes. En plus de la production électrique, l'installation permet de tamiser les rayons du soleil et d'éviter aux plantes de souffrir. » Que demande le peuple? Cependant, sous les slogans d'une énergie solaire «durable» en conciliation avec une agriculture «verte», l'agrivoltaïsme est une fuite en avant technologique qui échoue à ménager la chèvre et le chou.

UN PROJET TECHNOLOGIQUE HORS-SOL. C'est une publication scientifique de 1982, écrite par deux physiciens allemands, qui a donné le coup d'envoi à l'agrivoltaïsme. Les chercheurs proposaient une utilisation additionnelle des terres agricoles pour produire de l'électricité avec des panneaux solaires photovoltaïques made in China. Depuis, l'agrivoltaïsme s'est fait sa place dans le paysage politique et médiatique au nom d'une «transition énergétique» qui n'existe pas.¹

LA SUISSE A REJOINT LA COURSE AGRIVOLTAÏQUE depuis septembre 2019 avec un premier postulat du socialiste vaudois Samuel Bendahan pour «autoriser et soutenir des projets pilotes agrivoltaïques». Par la suite, d'autres motions et postulats ont été déposés aux niveaux cantonal et fédéral, principalement par la droite, mais avec un soutien de la gauche. Un bel exemple du consensus technocratique² dominant. Dès lors, des changements législatifs ont autorisé l'accélération solaire en dehors des zones à bâtir.³

Ce coup d'accélérateur reflète la politique européenne qui a donné un «coup de pouce» à l'industrie de l'énergie solaire avec une enveloppe, en 2019, de 10,6 millions d'euros.⁴ L'investissement a bénéficié, en outre, à l'entreprise suisse Insolight «le fournisseur de solutions agrivoltaïques», fondée en 2015 et installée à l'EPFL. Le fleuron de l'industrie agrivoltaïque a, selon son site, déjà huit différentes installations en Suisse, et d'autres en Espagne, Allemagne, Italie, France et Pays-Bas.

À CÔTÉ DE LA PLAQUE. Le journal Silence titrait un de ces numéros de 2023 «Agrivoltaïsme: ne tombons pas dans le panneau»⁵. Le média français démonte les arguments de cette technologie en détaillant la réalité du terrain. Des inquiétudes qui reviennent aussi dans certaines publications suisses, mais qui ne tirent pas les conclusions de leur constat.

D'ABORD, IL Y A LE RISQUE DE SPÉCULATION foncière sachant que les coûts d'une installation moyenne sont a minima entre un et deux millions CHF à l'hectare. Avec des installations fixes, il sera d'autant plus difficile de changer sa manière de cultiver la terre: on ne démonte pas des panneaux solaires en deux temps, trois mouvements. En plus, le paysage, qui est le fruit du travail entre l'agriculture et son milieu naturel, se transformerait en une tapisserie de centrales électriques. Sans oublier que l'électricité produite renforcera le tout numérique agricole: la relève est déjà là, avec ses drones et ses robots. Et, histoire d'enfoncer le clou: «la baisse de rendement agricole constatée dans de nombreuses expérimentations d'[agrivoltaïsme] par rapport aux cultures traditionnelles, avoue la Haute école bernoise des sciences agronomiques (HAFL), soulève la question de la priorisation entre les deux productions».⁶

En bref, le mirage agrivoltaïque rend aveugle au futur désert paysan! À nous de refuser l'agrivoltaïsme et son monde industriel. Et quitte à faire de l'ombre dans nos champs: plantons des arbres pour une agriculture paysanne et agroécologique. •

¹ Lire à ce sujet: Une transition minée, n°72, du journal romand d'écologie politique Moins!

² Une liste non-exhaustive de cantons ayant accepté une motion ou un postulat pour l'agrivoltaïsme: Berne (2022), Jura (2022), Genève (2023), Neuchâtel (2023), Vaud (2023), Valais (2023).

³ Mise en place de la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies en 2021 (adoptée dans les urnes le 9 juin 2024) et révision de l'Ordonnance sur l'Aménagement du Territoire avec l'ajout de l'article 32c le ...premier juillet 2020.

⁴ Projet HIPERION, Un coup de pouce pour le «Made in Europe» dans le secteur manufacturier de l'énergie solaire, (2019 – 2023).

⁵ Silence, Agrivoltaïsme: ne tombons pas dans le panneau, n°524, septembre 2023.

⁶ Mathilde Ley, Prof. Dr. Marie-Joelle Kodjovi, Laurent Favre, L'agrivoltaïsme en Valais, entre conflits et opportunités, Vignes et Vergers, n°5, mai 2024.



« L'ATELIER PAYSAN » VERSION SUISSE VOIT ENFIN LE JOUR !

A l'image de nos homologues français (L'Atelier Paysan) et belges (La Fabrik Paysanne), l'Atelier Paysan (Suisse) soutient localement à la réappropriation des savoir-faire et des outils agricoles par les paysan-nes. Nous soutenons ces dernier-es dans la conception, la réparation et la création de machines et de structures adaptées à une agriculture écologique. En impliquant activement les producteurs et productrices dans les décisions techniques liées à leurs outils de travail, nous cherchons à restaurer, ensemble, une souveraineté technique et à atteindre une autonomie grâce à la réappropriation des connaissances et des compétences.

NOUS CONSIDÉRONS QUE LA SOUVERAINETÉ TECHNIQUE est une composante essentielle pour valoriser le travail des paysan-nes et promouvoir l'autonomie alimentaire locale, tout en contribuant à une société plus résiliente. En collaboration avec Uniterre, L'Atelier Paysan aide activement les fermes à se développer de manière autonome et à échelle humaine, à travers la fabrication de leurs propres outils lors d'ateliers de formation mécanique.

CES ATELIERS DE FORMATION ABORDENT DIVERS ASPECTS liés au travail du métal: soudure, lecture de plans, usinage des pièces, préparation pour l'assemblage, etc. Les outils fabriqués lors de ces formations répondent aux besoins concrets des participantes. Les formateurs et formatrices partagent leur passion pour la mécanique, créant ainsi un cadre agréable et inclusif pour tous-tes. Actuellement, notre équipe est composée de paysan-nes, d'artisan-nes du travail du métal et d'ingénieur-es. En parallèle, l'association souhaite recenser les fermes et espaces souhaitant participer au réseau de l'Atelier Paysan, afin de créer une liste de ressources. Cette liste permettra, d'une part, de visibiliser les initiatives susceptibles d'accueillir une formation et de partager des connaissances ou des machines et, d'autre part, de récolter les besoins et intérêts concrets des fermes. Celles-ci pourront ainsi en discuter dans le cadre de futures formations, et visibiliser la thématique de l'autonomie technique auprès des différents acteurs du monde agricole. •

SI VOUS AVEZ UN INTÉRÊT À FIGURER DANS CETTE LISTE, intégrer le réseau de l'atelier paysan ou si vous souhaitez être tenu informé-e des prochains événements, vous pouvez vous inscrire à la mailing liste. Contactez-nous par mail à info@atelier-paysan.ch

L'ATELIER PAYSAN (SUISSE) A ORGANISÉ SES PREMIERS ÉVÉNEMENTS À L'AUTOMNE.

Prochain évènement, début 2025: un week-end de rencontres et d'échanges avec L'Atelier Paysan français et suisse, ouvert aux paysan-nes, organisé en Suisse romande pour mieux comprendre leurs besoins. Lieu et date à venir !

PLUS D'INFORMATIONS:

www.atelier-paysan.ch
www.latelierpaysan.org
www.fabrikpaysanne.org
www.farmhack.org

UNITERRE APPEL À DONS

L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION NOUS CONCERNENT TOUTES ET TOUS.

C'est tous les jours que nous, nos enfants et nos familles mangeons. Tous les jours que les paysan-ne-s vont semer, récolter fruits, légumes, céréales, nourrir, traire et soigner les animaux.

Aidez-nous à faire entendre leur voix, la voix de celles et ceux qui nous nourrissent, qui se battent pour la production d'aliments de qualité, locaux et accessibles à toute la population. Cette voix, c'est la nôtre et c'est la vôtre aussi.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

En tant qu'organisation indépendante défendant l'agriculture paysanne suisse, Uniterre porte un projet fédérateur, solidaire et durable. Nous nous battons pour promouvoir la souveraineté alimentaire, des salaires dignes, un travail respectueux de l'humain, des ressources naturelles et des animaux. Par nos efforts, nous mettons en lumière des questions de société essentielles: l'alimentation, les systèmes de production agricole, le maintien des petites fermes et l'accès à la terre pour les néo-paysan-nes.

Par votre don, vous permettez à notre Organisation de poursuivre son travail de défense professionnelle, de vulgarisation et de plaidoyer auprès du grand public, des institutions et des politiques.

POUR FACILITER VOTRE DÉMARCHÉ, RDV SUR : <https://uniterre.ch/fr/agir/#dons>

Chaque don, petit ou grand, nous soutient dans notre cheminement vers une agriculture paysanne sociale, écologique et durable. De tout cœur, merci !

PS: Uniterre est reconnue d'utilité publique. Vous pourrez donc déduire vos dons de vos impôts.

Nous mettons volontiers à votre disposition des exemplaires gratuits de notre journal afin que vous puissiez présenter Uniterre à vos amis et amies. Pour ce faire, veuillez vous adresser à info@uniterre.ch > Mention: Recrutement de membres

Coordonnées bancaires

Banque Raiffeisen Broye Vully Lacs
1564 Dommidier
CCP de la Raiffeisen 17-1378-2

IBAN : CH23 8080 8002 5119 3914 1

UNITERRE, av. du Grammont 9 - 1007 Lausanne

AGENDA

La Foire Agricole Suisse Bio
Rendez-vous les 10 et 11 mai 2025 à Moudon!

Agenda complet sur notre site
www.uniterre.ch/agenda/

Date du prochain comité:

Vendredi 13 décembre, Comité de Noël chez Ulrike, Mont-Soleil, programme à définir.

Maurus Gerber, Président

maurus.gerber@bluwin.ch
Vi 292, 7550 Scuol GR
Tel. 081 864 70 22

Philippe Reichenbach, Vice-président

boisdarb1971@gmail.com
Tel. 079 640 89 63

LES SECTIONS D'UNITERRE

Neuchâtel Philippe Reichenbach 079 640 89 63

Genève Ruedi Berli 078 707 78 83

Fribourg contact : Bureau Uniterre

Vaud contact : Bureau Uniterre

Jura/Jura bernois contact : Bureau Uniterre

Chablais Pierre Moreillon 024 499 21 17

Valais contact : Bureau Uniterre

Deutschschweiz Karel Ziehli 079 266 16 57

IMPRESSUM

Secrétariat / Publicité

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne,
021 601 74 67 www.uniterre.ch, info@uniterre.ch

Rédaction

Ulrike Minkner, u.minkner@uniterre.ch
Jennifer Burri, j.burri@uniterre.ch

Editeur, Abonnements et changements d'adresse

Claude Mudry, c.mudry@uniterre.ch
Uniterre, Rue de Courtelary 11, 2720 Tramelan

Traductions

Pascoum's InTerreTexte (pascoum.net)
Nina Mohr
Bureau Uniterre

Photographies / Images

Eric Roset	1,2,4
Bureau Uniterre	5
MUCH Unterleitner/ m.f.G.	5
der ÖBV-Via Campesina Austria	
pixabay	7

Edition photographies / images

Markus Schönholzer

Imprimerie

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs
1450 Sainte-Croix, 024 454 11 26
Imprimé sur papier certifié FSC-Mix.

LE COURRIER
L'essentiel, autrement.

L'info à vos côtés

COMPRENDRE
LE MONDE,
AGIR ENSEMBLE

**-30% sur nos abos
aux membres de nos
réseaux partenaires**
lecourrier.ch/offres

Uniterre

Crésus
Crésus Comptabilité Crésus Salaires Crésus Facturation